

SÉANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du LUNDI 10 AVRIL 2017

DATE de la CONVOCATION : 3 avril 2017

NOMBRE de CONSEILLERS en EXERCICE : 32

NOMBRE de CONSEILLERS PRESENTS : 28

NOMBRE de VOTANTS : 31

A l'Ordre du Jour :

1 - Vote du budget primitif 2017 du budget principal et des budgets annexes (Gestion des déchets - SPANC - Petite Enfance - Sillé Plage - ZA Sillé - ZA Conlie - Production d'Electricité) - Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal et des budgets annexes

2 - Vote des taux d'imposition 2017

3 – Administration Générale :

. **Amortissement des biens**

. **Mise à disposition de personnel à l'aire de déchets verts de Degré**

4 - Affaires et Questions diverses

L'an deux mil dix-sept, le dix avril à 18 heures 30, le Conseil de Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 3 avril 2017, s'est réuni à la salle de réunion du Pôle Intercommunal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël METENIER, Président,

Etaient présents : M. Vincent HULOT, M. Joël GARENNE, M. Joachim BELLESSORT, Mme Nathalie THIEBAUD, Mme Martine PROVOST, suppléante de Mme Ginette SYBILLE excusée, Mme Pierrette AGIN PEAN, suppléante de M. Dominique AMIARD, excusé, M. Dominique GENEST, M. Patrice GUYOMARD, M. Sylvain LETOURNEAU, Mme Sonia MOINET, M. Christian DEVAUX, Mme Martine COTTIN, M. Jean LEBRETON, M. Jean-Luc VIAU, suppléant de M. Daniel LEFEVRE excusé, Mme Emmanuelle LEFEUVRE, M. Jean-Paul BROCHARD, M. Maurice HAMELIN, Mme Nathalie PASQUIER-JENNY, M. Roger COCHET, Mme Maryvonne BLANCHARD, suppléante de M. Joël BARRIER excusé, M. Stéphane BRUNET, suppléant de M. Paul MELOT excusé, M. Thierry DUBOIS, suppléant de Mme Françoise LEBRUN excusée, M. Joël METENIER, M. Gérard GALPIN, M. Guy BARRIER, M. Eric POISSON, M. Michel BIDON, Mme Valérie LUNAZZI

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés avec suppléants : Mme Ginette SYBILLE, M. Dominique AMIARD, M. Daniel LEFEVRE, M. Joël BARRIER, M. Paul MELOT, Mme Françoise LEBRUN

Absents excusés avec pouvoir : M. Pierre DUBOIS ayant donné pouvoir à M. Christian DEVAUX, M. Gérard DUPONT ayant donné pouvoir à Mme Emmanuelle LEFEUVRE, Mme Claire PECHABRIER ayant donné pouvoir à M. Guy BARRIER

Absent excusé : M. Alain HORPIN

Participaient également à cette séance Mme Chantal VALLEE, DGS, M. Eric BADIN, DGA, Mme Solène RADENAC, Chargée de Mission Enfance Jeunesse et M. Nicolas KERCKHOF, responsable du service Gestion des Déchets.

Monsieur Dominique GENEST a ensuite été désigné secrétaire de séance

M. METENIER informe les membres que le compte-rendu de la dernière séance qui s'est tenue le 27 mars 2017, n'a été transmis que ce jour. Il propose aux membres de l'approuver lors de la prochaine séance.

1. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017 (Budget Principal et budgets annexes)

M. Joël METENIER, Président, explique que le budget primitif 2017 de la 4CPS a été bâti à partir des propositions des différentes commissions (aménagement de l'espace, économie, environnement, équipements sportifs, équipements culturels, tourisme, social et nouvelles technologies).

Toutes les propositions des commissions ont été intégrées au budget mais certains projets ne pourront pas se réaliser, l'étude financière de la MEEF le confirmera vraisemblablement.

Par ailleurs, il précise que le budget 2017 ne tient pas compte :

1. de l'harmonisation des compétences qui sera conduite à partir du mois de mai (1 an pour définir les compétences optionnelles de la 4CPS, et 2 ans pour les compétences facultatives et la définition de l'intérêt communautaire),
2. ni des compétences obligatoires auxquelles nous allons devoir répondre, à savoir GEMAPI dès le 1^{er} janvier 2018 et l'eau et l'assainissement (dont les tarifs varient de 1 à 7 et pour lesquels un lissage ne sera peut-être pas possible) au 1^{er} janvier 2020 ;

A noter également que les budgets de fonctionnement sont établis sur 13 mois, voire 14 mois car les écritures comptables ont été arrêtées au 30 novembre 2016 du fait de la fusion

M. METENIER souligne que la prudence fait que le budget, sincère, tient compte de dépenses maximalisées et de recettes minimalisées.

Il invite les membres à se reporter aux documents qui leur ont été remis pour la présentation des différents budgets.

Mme Chantal VALLEE, DGS, explique que les propositions ont été reprises dans des tableaux sous Excel pour chaque budget afin de reprendre les Comptes administratifs de la 4C et de la CCPS, la maquette Berger Levraut ne reprenait pas ces comptes administratifs puisque la 4CPS est une nouvelle collectivité. Cette reprise permet d'avoir une référence à l'exercice 2016.

A. Budget Annexe Enfance Jeunesse

a) Vote du Budget Primitif 2017

Mme Sonia MOINET, Vice-présidente en charge de la compétence sociale, expose aux membres que le budget annexe « enfance jeunesse » prend en compte le fonctionnement des services suivants :

- Multi Accueil de Sillé-le-Guillaume (6.6ETP)
 - Halte-Garderie de CONLIE (3ETP) (reprise en régie au 1/1/2017 avec location des locaux au Centre Social pour 2017 jusqu'à l'ouverture du multi accueil)
 - Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Sillé-le-Guillaume (0.8ETP)
 - RAM de CONLIE (1ETP)
 - Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de Sillé-le-Guillaume (0.10ETP)
 - Coordination Sillé (0.10ETP)
 - Coordination Conlie (0.75ETP)
- Soit 12.35 ETP

A noter que le budget 2017 tient compte de la reprise de 4 agents à temps complets au 1^{er} janvier suite à la reprise en régie directe de la halte-garderie et du RAM à CONLIE (compétence auparavant déléguée au Centre Social). En outre il intègre la rémunération de la coordinatrice enfance jeunesse.

La CAF apporte sa participation au travers de prestations (CEJ 2015-2018), ainsi que la MSA à hauteur du pourcentage des bénéficiaires.

L'investissement prévu pour 2017 est l'extension du Multi Accueil de Sillé-le-Guillaume (125 090€ HT financé à 80%, soit un reste à charge prévisionnel de 25066€HT pour la 4CPS) afin de répondre aux exigences de la CAF (fourniture des couches et des repas) et bénéficier d'une prestation supplémentaire.

La construction du Multi Accueil de CONLIE apparaîtra sur le budget principal (poursuite des dépenses engagées depuis 2015 sur le budget général de la 4C), une intégration sur le budget annexe sera effectuée lorsque l'opération sera achevée ;

Mme MOINET présente ensuite le budget primitif proposé qui s'équilibre comme suit :

Au niveau de la section d'investissement = 172 751,26 €

Au niveau de la section de fonctionnement = 627 472,74 €

Soit un budget total 2017 de 800 224,00€

N°2017099DEL : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2017 « ENFANCE JEUNESSE »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2017 du Budget annexe « ENFANCE JEUNESSE », DECIDE par 29 voix pour et 2 abstentions d'approuver le budget primitif 2017 du Budget annexe « ENFANCE JEUNESSE » présenté, qui s'équilibre comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	589 536.71€	627 472.74€
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	37 936.03€	/
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	627 472.74 €	627 472.74 €

SECTION d'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	152 759.00 €	172 751.26 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	19 992.26 €	€
	=	=	=

	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	172 751.26 €	172 751.26 €
	TOTAL BUDGET	800 224.00 €	800 224.00 €

b) Affectation du résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe Enfance Jeunesse

N°2017100DEL : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2016 DU BUDGET ANNEXE ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « ENFANCE JEUNESSE », DECIDE après délibération, par 27 voix pour et 4 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « ENFANCE JEUNESSE » comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION de l'EXERCICE 2016				
		<i>4C</i>	<i>CCPS</i>	<i>TOTAL</i>
RESULTAT AU 31/12/16	Excédent.....	/	/	/
	Déficit.....	/	37 936,03€	37 936,03€
DEFICIT AU 31/12/2016		/	37 936,03€	37 936,03€
	- Exécution du virement à la section d'investissement	/		
	- Affectation complémentaire en réserves	/		
	- Déficit reporté (report à nouveau)	/	37 936,03€	37 936,03€

B. Budget Annexe Gestion des Déchets

a) Vote du Budget Primitif 2017

M. Dominique GENEST, vice-président en charge de la compétence « Environnement » expose aux membres que le budget annexe gestion des déchets intègre le service de collecte des ordures ménagères en régie, la collecte sélective en apport volontaire sur l'ensemble du territoire, le fonctionnement de 2 déchèteries, d'une aire de dépôt de déchets verts, le compostage, soit 12ETP (technique et administratif).

La section de fonctionnement tient compte des dépenses courantes du service, des nouveaux contrats de prestations renouvelés début 2017, de la réalisation d'une étude d'optimisation des tournées de collecte des OM (20 000€), d'un prix de 110€/T pour le traitement des déchets à Ségrie (2 100 T)

Les investissements prévus pour 2017 sont les suivants :

- Remplacement d'une BOM (220 000€ TTC)
- Acquisition d'un véhicule pour le service technique (40 000€ ttc)
- Véhicule triporteur Sillé Plage (7 000€ ttc)
- Acquisition de bacs roulants pour la RI (30 000€ TTC)
- Conteneur DEEE Sillé (5000€ TTC)
- Sécurisation Quais déchèterie CONLIE + fin travaux aire DV Degré (33 762€ TTC)
- Matériel divers, signalétique

M. GENEST souligne que bien que le budget dégage un excédent, des investissements sont à prévoir, une extension des déchèteries qui arrivent à saturation par exemple ; une réserve foncière est disponible pour celle de Conlie, ce qui n'est pas le cas pour celle de Sillé où un agrandissement n'est pas réalisable.

M. GENEST présente ensuite le budget primitif proposé qui s'équilibre comme suit :

Au niveau de la section d'investissement = 393 345,00 €

Au niveau de la section de fonctionnement = 1 976 790,03 €

Soit un budget total 2017 de 2 370 135,03€

N°2017101DEL : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2017 « GESTION DES DECHETS »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2017 du Budget annexe « GESTION DES DECHETS», DECIDE après délibération d'approuver à l'unanimité le budget primitif 2017 du Budget annexe « GESTION DES DECHETS» présenté qui s'équilibre comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	1 976 790.03 €	1 306 360.00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	670 430.03 €
	=	=	=
TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT		1 976 790.03 €	1 976 790 .03 €

SECTION d'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	393 345.00 €	363 592.95 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	/	29 752.05 €
	=	=	=
TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT		393 345.00 €	393 345.00 €
TOTAL BUDGET		2 370 135.03 €	2 370 135.03 €

b) Affectation du résultat d'exploitation 2016

N°2017102DEL : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2016 DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES DECHETS »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « GESTION DES DECHETS», DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « GESTION DES DECHETS» comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION de l'EXERCICE 2016				
		4C	CCPS	TOTAL
RESULTAT AU 31/12/16	Excédent.....	575 809,49€	94 620,54€	670 430,03€
	Déficit.....	/	/	
EXCEDENT AU 31/12/2016		575 809,49€	94 620,54€	670 430,03€
	- Exécution du virement à la section d'investissement	/	/	/
	- Affectation complémentaire en réserves	/	/	/
	- Excédent reporté (report à nouveau)	575 809,49€	94 620,54€	670 430,03€

C. Budget Annexe SPANC

a) Vote du Budget Primitif 2017

M. Dominique GENEST, vice-président en charge de la compétence « Environnement », explique que le budget primitif 2017 SPANC comprend :

- En investissement la reprise d'un excédent pour 1 704,93€ (CCPS)
- En fonctionnement :

- 82 contrôles pour l'ex CCPS (Bon Fonctionnement/Conception/Réalisation/Cession) réalisés par la SAUR
- 360 contrôles pour l'ex 4C (Bon Fonctionnement/Conception/Réalisation/Cession/Bonne déconnexion) réalisés par le service SPANC de la CdC Loué Brûlon Noyen
- La gestion du programme de réhabilitation des installations de l'Agence de l'Eau (30 dossiers pour 2017, soit 153 000€ maximum (5100€ *30) de subventions à reverser et une aide de 7 200€ pour le suivi administratif et la communication.

Est également intégré le temps administratif (gestion des dossiers, suivi des contrats et compta) à hauteur de 0.15ETP.

M. GENEST présente ensuite le budget primitif proposé qui s'équilibre comme suit :

Au niveau de la section d'investissement = 1 704,93 €
 Au niveau de la section de fonctionnement = 227 619,78 €
 Soit un **budget total 2017 de 229 324,71 €**

N°2017103DEL : VOTE BUDGET ANNEXE 2017 « SPANC »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2017 du Budget annexe « SPANC», DECIDE d'accepter à l'unanimité le budget primitif 2017 du Budget annexe « SPANC» présenté qui s'équilibre comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	227 619.78 €	197 200.00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	30 419.78 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	227 619.78 €	227 619.78 €

SECTION d'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	1 704.93 €	€
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	/	1 704.93€
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	1 704.93 €	1 704.93 €
	TOTAL BUDGET	229 324.71 €	229 324.71 €

b) Affectation du résultat d'exploitation 2016

N°2017104DEL : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2016 DU BUDGET ANNEXE « SPANC »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « SPANC», DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « SPANC» présenté comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION de l'EXERCICE 2016			
	4C	CCPS	TOTAL

RESULTAT AU 31/12/16	Excédent.....	481,84€	29 937,84€	30 419,78€
	Déficit.....	/	/	
EXCEDENT AU 31/12/2016		481,84 €	29 937,84€	30 419,78€
	- Exécution du virement à la section d'investissement	/	/	
	- Affectation complémentaire en réserves	/	/	
	- Excédent reporté (report à nouveau)	481,84€	29 937,84€	30 419,78€

D. Budget Annexe Production d'Electricité (Budget en HT)

a) Vote du Budget Primitif 2017

M. Dominique GENEST, vice-président en charge de la compétence « Environnement », explique que le budget primitif 2017 « Production d'électricité » intègre le fonctionnement de panneaux photovoltaïques implantés sur le bâtiment de la Plate-Forme Bois et le Télécentre : énergie, assurances, entretien, personnel affecté (0.2ETP – 7h/semaine) / Revente électricité.

Les bénéficiaires sont taxés à 15%. L'excédent sera plus important en 2017 du fait que les recettes de 2016 n'aient pas été entièrement comptabilisées sur l'exercice et que les rattachements de produits n'aient pas été effectués.

M. GENEST présente ensuite le budget primitif proposé qui s'équilibre comme suit :

Au niveau de la section d'investissement = 30 435,99 €

Au niveau de la section de fonctionnement = 76 855,00€

Soit un **budget total 2017 de 107 290,99€**

N°2017105DEL : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2017 « PRODUCTION D'ELECTRICITE »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2017 du Budget annexe « PRODUCTION D'ELECTRICITE », DECIDE à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2017 du Budget annexe « PRODUCTION D'ELECTRICITE » présenté qui s'équilibre comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	71 549.98 €	76 855.00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	5 305.02 €	/
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	76 855.00 €	76 855.00 €

SECTION d'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	30 435.99 €	26 070.00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	/	4 365.99 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	30 435.99 €	30 435.99 €
	TOTAL BUDGET	107290.99 €	107290.99 €

b) Affectation du résultat d'exploitation 2016

N°2017106DEL : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2016 DU BUDGET ANNEXE « PRODUCTION D'ELECTRICITE »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « PRODUCTION D'ELECTRICITE», DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « PRODUCTION D'ELECTRICITE» comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION de l'EXERCICE 2016				
		<i>4C</i>	<i>CCPS</i>	<i>TOTAL</i>
RESULTAT AU 31/12/16	Excédent.....	/	/	/
	Déficit.....	/	5 305,02€	5 305,02€
DEFICIT AU 31/12/2016		/	5 305,02€	5 305,02€
	- Exécution du virement à la section d'investissement	/	/	/
	- Affectation complémentaire en réserves	/	/	/
	- Déficit reporté (report à nouveau)	/	5 305,02€	5 305,02€

E. Budget Annexe Sillé Plage

a) Vote du Budget Primitif 2017

M. Gérard GALPIN, 1^{er} vice-président, explique que le budget annexe « Sillé Plage » comprend le fonctionnement du camping (143 emplacements du 1^{er} avril au 30 octobre - labellisé FLOWER Campings) et la gestion du site de Sillé Plage.

M. Eric BADIN, DGA, rappelle que ce site, propriété de l'Etat, est donné en gestion à l'ONF qui a signé une concession avec la CCPS jusqu'à fin 2019. Le périmètre de la concession porte sur 103ha dont 31ha de plan d'eau. La CCPS a elle-même sous concédés des activités à des prestataires privés publics (camping) ; Une redevance est reversée à ce titre.

La réalisation de travaux sur ce site est très encadrée (contrôle de la DREAL...) et demande une instruction de 8 mois environ.

Les investissements prévus sont les suivants :

- Fibre Optique au camping et à la Maison du Lac (22 051€)
- Redynamisation du site de Sillé-Plage (3 enveloppes de 500 000€ avaient été réservées par le Préfet LELARGE pour la redynamisation du site de Sillé Plage en 2013 - 2 ont été sollicitées pour le site de Sillé Plage (Cf programme DETR 2014 et 2015 dans le tableau ci-dessous) et la 3^{ème} est réservée pour le projet d'espace aquatique) :

DETAILS DEPENSES D'INVESTISSEMENTS		HT
DETR 2014	batiment d'accueil du camping	300 000,00 €
	signalétique sur toute la concession de Sillé Plage	50 000,00 €
	réaménagement du 2eme parking	0,00 €
	replantation de végétaux sur le grand parking	4 162,00 €
	construction d'un bâtiment aux abords de la plage regroupant l'actuel bloc de secours et le local sanitaire en un seul, conformément au plan de gestion du site	134 999,00 €
	aire de jeux du petit parking	50 000,00 €
	démolition de l'oree du bois	25 970,00 €
	réaménagement de la baignade, de la plage et des pontons selon les conisgnes de la DREAL	44 869,00 €
sous total 2014		610 000,00 €
DETAILS DEPENSES D'INVESTISSEMENTS		HT
DETR 2015	achat du petit train touristique	0,00 €
	démolition et reconstruction de la Maison du Lac et de la Forêt avec aménagement des abords (création d'un depose-minute de car, parvis, restauration du sous-bois avec mise en défends) conformément au plan de gestion du site	450 740,00 €
	aire de jeux du camping	35 000,00 €
	viabilisation du camping et réaménagement du camping, réseaux	90 000,00 €
	rampe de mise à l'eau à la base nautique	12 260,00 €
	locaux supplémentaires pour le CVSP (accueil + allée)	12 000,00 €
	locaux supplémentaires pour le CVSP de 60 m² (vélo)	25 000,00 €
	sous total 2015	
TOTAL HT		1 235 000,00 €

RAR 2016	CAMPING	SANITAIRES PLAGE	CVSP	MAISON DU LAC	AIRE JEUX OREE BOIS	DOMAINE SILLE PLAGE ECLAIRAGE PARKING	
2051	3 264,00						
2183	7 316,00						
2188	1 965,33			766,80		1 253,28	
2314	2 935,44	16 396,80		37 321,27	48 638,14		
TOTAL	15 480,77	16 396,80	-	38 088,07	48 638,14	1 253,28	119 857,06

2017	CAMPING	SANITAIRES PLAGE	CVSP	MAISON DU LAC	AIRE JEUX OREE BOIS	DOMAINE SILLE PLAGE ENEDIS + SIGNALTIQUE	
2031		240,00		915,00			
2051	19 000,00						
21568	1 010,30					137,72	
2181						60 000,00	
2183	3 417,67			2 346,80		3 608,00	
2188	6 758,00						
2314	126 204,00	220 569,90	38 000,00	502 651,73		3 005,00	
TOTAL	156 389,97	220 569,90	38 000,00	504 998,53	-	66 750,72	986 709,12

↳ Financés par 2 enveloppes de 500 000€ de DETR

Au niveau du fonctionnement, parmi les principales dépenses :

- . Redevance ONF : 32 000€
- . Locations petit train : 31 000€
- . Gardiennage camping : 14 000€
- . Redevances Flowers, camping Qualité,.. : 14 500€

Le personnel affecté au camping (262 150€) se compose comme suit :

- . Camping : 1 responsable + 1 technique = 2ETP
- . Sillé Plage : 1,57 ETP technique
- . 4 saisonniers (accueil, animation et ménage) (2 600h)

A noter que n'est pas intégré dans ce budget le temps passé au niveau administratif (DGA 40%, Compta) et technique (intervention des agents techniques du budget général)

Les recettes de fonctionnement sont composées des locations de mobil-homes (23) et des emplacements (150 000€), des sous-concessions (14 000€).

M. GALPIN présente ensuite le budget primitif proposé qui s'équilibre comme suit :

Au niveau de la section d'investissement = 1 127 582,30 €

Au niveau de la section de fonctionnement = 1 163 322,09 €

Soit un budget total 2017 de 2 290 904,39€

N°2017107DEL : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2017 « SILLE PLAGES »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2017 du Budget annexe « SILLE PLAGES », DECIDE après délibération par 22 voix pour et 9 abstentions d'approuver le budget primitif 2017 du Budget annexe « SILLE PLAGES » présenté, qui s'équilibre comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	747 462.30 €	1 163 322.09 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	415 859.79 €	/
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	1 163 322.09 €	1 163 322.09 €

SECTION d'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	1 108 012.06 €	1 127 582.30 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	19 570.24 €	/
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	1 127 582.30 €	1 127 582.30 €
	TOTAL BUDGET	2 290 904.39 €	2 290 904.39 €

b) Affectation du résultat d'exploitation 2016

N°2017108DEL : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2016 DU BUDGET « ANNEXE SILLE PLAGES »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « SILLE PLAGES », DECIDE après délibération, par 25 voix pour et 6 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « SILLE PLAGES » présenté comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION de l'EXERCICE 2016				
		4C	CCPS	TOTAL
RESULTAT AU 31/12/16	Excédent.....	/		/
	Déficit.....	/	415 859,79€	415 859,79€
DEFICIT AU 31/12/2016		/	415 859,79€	415 859,79€
- Exécution du virement à la section d'investissement		/		/
- Affectation complémentaire en réserves		/		/
- Déficit reporté (report à nouveau)		/	415 859,79€	415 859,79€

F. Budget Annexe ZA Sillé (HT)

a) Vote du Budget Primitif 2017

Ce budget est constitué d'une réserve foncière pour l'extension de la ZA communautaire à Sillé (15ha). Il comprend le stockage et déstockage et la taxe foncière.

M. Eric BADIN, DGA, présente ensuite le budget primitif proposé qui s'équilibre comme suit :

Au niveau de la section d'investissement = 251 276,93 €

Au niveau de la section de fonctionnement = 251 851,84 €

Soit un budget total 2017 de 503 128,77 €

N°2017109DEL : VOTE BUDGET ANNEXE 2017 « NOUVELLE ZONE D'ACTIVITE SILLE »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2017 du Budget annexe « EXTENSION ZA SILLE », DECIDE à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2017 du Budget annexe « NOUVELLE ZONE D'ACTIVITE SILLE » présenté qui s'équilibre comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	251 851.84 €	251 623.17 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	228.67 €
	=	=	=
TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT		251 851.84 €	251 851.84 €

SECTION d'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	/	/
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	1 153.76 €	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	/	€
	=	=	=
TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT		251 276.93 €	251 276.93 €
TOTAL BUDGET		503 128.77 €	503 128.77 €

b) Affectation du résultat d'exploitation 2016

N°2017110DEL : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2016 DU BUDGET ANNEXE « NOUVELLE ZONE D'ACTIVITE SILLE »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « NOUVELLE ZA SILLE», DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2016 du Budget annexe « NOUVELLE ZA SILLE» présenté comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION de l'EXERCICE 2016				
		4C	CCPS	TOTAL
RESULTAT AU 31/12/16	Excédent.....	/	228,67	228,67
	Déficit.....	/	/	/
EXCEDENT AU 31/12/2016		/	228,67	228,67
	- Exécution du virement à la section d'investissement	/	/	/
	- Affectation complémentaire en réserves	/	/	/
	- Excédent reporté (report à nouveau)	/	228,67	228,67

G. Budget Annexe ZA CONLIE (HT)

a) Vote du Budget Primitif 2017

M. Joël METENIER, président, Ce budget comprend la conduite de l'étude pour la viabilisation des 2,20ha acquis en 2016 afin d'étendre la ZA route du Mans à CONLIE. Des frais d'études ont été prévus pour 2017.

M. Joël METENIER présente ensuite le budget primitif proposé qui s'équilibre comme suit :

Au niveau de la section d'investissement = 205 289,04€

Au niveau de la section de fonctionnement = 110 985,00 €

Soit un budget total 2017 de 316 184,04€

N°2017111DEL : VOTE BUDGET ANNEXE 2017 « ZA 4C 3è TRANCHE CONLIE »

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2017 du Budget annexe « ZA 4c 3è TRANCHE CONLIE», DECIDE d'accepter à l'unanimité le budget primitif 2017 du Budget annexe « ZA CONLIE» présenté qui s'équilibre comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	110 895.00 €	110 895.00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	€
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	110 895.00€	110 895.00 €

SECTION d'INVESTISSEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	110 895.00 €	205 289.04 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	94 394.04 €	/
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	205 289.04 €	205 289.04 €
	TOTAL BUDGET	316 184.04 €	316 184.04 €

M. Vincent HULOT quitte la séance

H. Budget Principal

a) Vote du Budget Primitif 2017

M. Joël METENIER, Président, présente les principaux points du budget primitif 2017 principal de la 4CPS :

▪ Section d'Investissement :

DEPENSES

✓ Tableau de la dette :

	Nature	année	durée	Montant emprunté	Capital restant dû au 1/01/2017	Annuité*	Locat°
BUDGET PRINCIPAL							
1	Restaurant Inter-entreprises	1999	10	386 204€	9 655,10€	9 739,34€	X
2	Bâtiment blanc CONLIE	2006	25	165 000€	113 763,18€	10 220,60€	X
3	Télécentre SILLE	2008	20	611 000€	366 000€	47 348,30€	X
4	Bâtiment Blanc SILLE	2009	12	195 199,96€	69 133,19€	19 437,24€	X
5	Multi Accueil SILLE	2009	10	150 000€	63 585,17€	16 698,98€	
6	Petite Enfance et chaufferie	2009	20	201 000€	133 162,50€	15 290,44€	
7	Plate Forme Bois décheté	2009	20	130 000€	90 762,50€	10 421,84€	X
8	Locaux Administratifs CONLIE	2010	20	350 000€	260 514,10€	23 267,20€	
9	Maison Médicale SILLE	2011	15	331 000€	262 907,76€	30 841,86€	X
10	Maison Médicale SILLE	2012	30	1 000 000€	936 277,18€	71 440,22€	X
11	Atelier Rouessé Vassé	2014	15	192 500€	168 779,79€	15 950,32€	X
12	Ecole de Musique	2015	20	500 000€	460 026,72€	31 522,40€	
Sous-total.....				4 211 903,96€	2 934 547,19	302 178,74€	
BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS							
13	Atelier Technique CONLIE	2006		65 000€	44 816,04€	4 026,28€	
BUDGET ANNEXE PRODUCTION D'ELECTRICITE							
14	Panneaux Photovoltaïques	2009		337 000€	223 262,50€	25 636,22€	X
TOTAL.....				4 613 903,96€	3 202 625,73	331 841,24	

☞ **Annuité = 331 841,24 € : Capital = 196 460,38€ + Intérêts 135 380,86€**

Dépenses d'équipement non individualisées :

- PLUi - Art. 202 – 154 220€
 - Etude environnementale (89 220€)
 - PVAP Sillé (60 000€ TTC)
 - Frais conduite modifications/révisions PLUAmortissable sur 10 ans
 - ↳ Subvention PVAP (80%) Etat 20 000€ / Dépt 20 000€ / Sillé 8 000€)
- Subventions d'équipement aux communes (RAR Fonds de concours 4C) – Art. 204 = 356 820€ (amortissable sur 15 ans)
- Restes à réaliser 2016 CCPS : Matériel et Mobilier espace Co-Working = 37 853,33€

Le budget est voté par opérations qui se décomposent comme suit :

- Opération 10 – Administration Générale
 - . Logiciels + raccordement fibre optique PI Conlie (19 000€ HT)
 - . Véhicule Halte-Garderie /RAM Conlie (11 921€)

. Matériel divers, antenne GSM pole interco (11 000€)

- Opération 11 – Cybercentre – Espace Co-Working
 - . Equipement espace co-working SILLE (Matériel Mobilier 22 000€)
 - . Logiciels, matériel Cybercentres Conlie et Sillé
- Opération 12 – Salle Multisports Domfront
 - . Travaux de construction Salle Multisports Domfront 3 608 251€ TTC

POUR INFO :

- Dépenses réalisées : Maîtrise d'œuvre et divers + Achat terrain = 163 812€
- Indemnités à verser en cas d'arrêt du projet : (SPS: 25% des honoraires restant à percevoir / Bureau de contrôle : 50% de l'acompte correspondant à la date qui suit celle de l'interruption de la mission / Maîtrise d'œuvre: 5% de la partie résiliée du contrat) env. 8 000€

NB: Subventions prises en compte dans BP = subvention attribuées, à savoir 10 000€ réserve parlementaire et 510 000€ NCR

- Opération 13 – Travaux Zones Activités (HT) - Zone d'Esse-La Mardrelle à SILLE
 - . Etude Loi sur l'eau ZA 25 000€ HT
 - . Travaux de viabilisation ZA La Mardrelle 327 587€ HT
 - ☞ Aménagement de la zone sur 3ha afin d'accueillir 6 entreprises environ.

- Opération 14 – Circuits de randonnées
 - . Balisage (RAR 2016 2 000€ TTC) + Provision 2017 (2000€)

- Opération 15 – Construction du Pôle Petite Enfance à CONLIE
 - . RAR Construction 1 571 995€
 - . Acq Matériel et Mobilier 86 000€

↳ Subventions (78%) : DETR 250 446€ / FSIL 375 756€ / NCR 260 180€ / Leader 50 000€ / CAF 338 833€ / MSA 515 € / ADEME 3400€ / Conseil Départemental 1 500€

- Opération 16 – Immeubles administratifs communautaires
 - . Travaux divers 5 000€ (Conlie et Sillé)

- Opération 17 – Plate-forme Bois (HT)
 - . Travaux 5 000€ Renforcement des pignons suite à sinistre

- Opération 18 – Maison Médicale (HT)
 - . Travaux suite à départ radiologie = 100 000€ HT

Ces travaux intègrent la transformation de la partie radiologie suite à la fermeture (déplombage et ouvertures). Les travaux sont estimés entre 80 000€ et 120 000€.

M. Gérard GALPIN souligne qu'il attend le retour de l'ARS concernant la conservation éventuelle de 2 salles de radiologie au sein de la Maison Médicale de Sillé. Les kinésithérapeutes occuperaient les salles attenantes. M. Joël METENIER déplore le départ de la radiologie sur le secteur. M. GALPIN ajoute que l'arrêt de la radiologie engendre un encombrement des urgences de l'ordre de 15 à 20 patients par jour.

M. Christian DEVAUX est gêné que l'on parle d'argent quand il s'agit de soins.

Mme Valérie LUNAZZI souligne que ce service s'adresse à des malades.

M. Eric BADIN précise qu'il ne s'agit pas d'un problème d'argent mais d'un manque de médecins radiologues puisqu'ils sont passés de 23 à 15 en Sarthe et qu'ils se concentrent.

- Opération 19 – Ecole de Musique
 - . Acquisition de 2 ordinateurs portables 4 109€ TTC (Direction + Formation musicale)
 - . Acquisition d'un écran dynamique (RAR 3 960€) et d'instruments (3 000€)
 - . RAR Travaux 9332€

- Opération 20 – Déploiement de la fibre Optique

- . RAR : 500 000€ CCPS + 200 000€ 4C
- . 2017 = 200 000€ Conlie + 200 000€ Sillé

M. Jean LEBRETON souhaite savoir où en est l'avancement du déploiement.

Sur le territoire de CONLIE, l'étude est en cours sur les communes de St Symphorien et Ruillé, la mise en service est prévue pour le début 2018. Sur le territoire de Sillé les travaux sont en cours sur Pezé le Robert, St Rémy de Sillé, Parennes et Neuville en Charnie.

Le conseil départemental a sollicité la 4CPS pour la poursuite du programme, la commission devra déterminer la suite du déploiement.

M. Joël METENIER propose de reprendre contact avec le Conseil Départemental pour connaître l'avancement des travaux actuels car aucun retour n'est fait à la collectivité.

- Opération 21 - Espace Aquatique (HT)

- . Etudes : 870 390€ HT (RAR 26 700€) => p 31/43 de l'Etude de Pré Programmation
- . Acquisition terrain : 15€
- . Travaux : 3 159 323€ HT 3 067 687 € HT + 192 000€ ht (option patageoire)
- . Equipement : 100 349€ HT

↳ Subvention = DETR 500 000€ (3^{ème} enveloppe DETR)

Il est remarqué que les frais d'études sont très élevés, ils comprennent les frais de maîtrise d'œuvre et tous les frais et études annexes.

- Opération 22 - Bâtiments Industriels et Tertiaires Locatifs (Hors Taxes)

- . RAR Zone d'Activité Tertiaire (Télécentre) 10 000€
- . Baie brassage au Télécentre 9 000€
- . Travaux clôture bâtiment blanc Conlie + travaux électriques (passage en tarif jaune) 8 000€

- Opération 23 – Bâtiment Blanc ZA de la Mardrelle à SILLE (Hors Taxes)

- . Construction d'un bâtiment blanc ZA La Mardrelle = 637 000€ HT
- ↳ DETR 245 130€ / CPER 20 000€

- Opération 24 - Gymnase Joël le Theule à CONLIE

- . Acquisition matériel de gymnastique (tapis, trampoline, ...) 12 000€
- . Travaux de réfection de la toiture 90 000€
- . Travaux aménagement mise aux normes accessibilité

M. Michel BIDON précise que concernant la toiture il ne s'agit que d'une estimation et qu'il n'y a pas d'urgence à réaliser les travaux. La couverture actuelle est en ardoises amiantées, d'autres devis vont être sollicités.

RECETTES

- . Emprunt 6 725 000€ (Piscine, Salle Multisports) soit une annuité de 410 000€ (Emprunt sur 20 ans à 2%)
- . Autofinancement section de fonctionnement = 1 791 750€
- . Subventions (détaillées ci-dessus par opération)

M. METENIER souligne que les deux projets (salle multisports et espace aquatique) ont été inscrits budgétairement afin de solliciter les financements mais que cela n'augure en rien le démarrage des travaux. Il convient de finaliser les plans de financements de ces opérations et de connaître leur faisabilité financière avant de prendre quelque décision que ce soit.

M. Joël METENIER passe ensuite la parole à M. Gérard GALPIN pour le détail de la partie fonctionnement du budget principal 2017 :

▪ **Section de Fonctionnement** :

DEPENSES

○ **Charges à caractère général**

Augmentation en prestations de services (Mise en place 4CPS : réalisation logo, paramétrage informatique, Intervenants Animation Co-Working, intervention CdG 44, KPMG (RAR))

Dont fonds de roulement de 550 000€ (37jrs)

○ **Frais de personnel** : augmentation par rapport à 2016 s'expliquant par :

- la reprise par le budget général des agents de la CCPS intégré dans le budget annexe gestion des déchets,
- la reprise en régie par la 4C de 4 agents à temps complet pour la halte-garderie et le Relais Assistantes Maternelles (auparavant employés par le Centre Social)
- l'augmentation à compter du 1^{er} septembre du temps d'enseignants à l'école de musique afin de développer le parcours apprentissage (éveil musical/Formation Musicale/Musiques actuelles), la pratique de certains instruments (guitare, batterie, violon, saxo) et les Interventions Musicales en milieu Scolaire, soit 21h/semaine (env. 30 000€/an proratisé à partir de septembre 2017)
- l'augmentation du temps de travail de la chargée de mission éco de 7h à compter du 1^{er} juillet 2017 (passage à temps plein, soit 8 500€/an)
- le recrutement au 1^{er} juillet 2017 d'un rédacteur à TP (ce service demande 1,5ETP selon le CdG 44) pour le service RH de la collectivité dans le cadre de la gestion **des 60 agents** (la paie serait assurée par un agent comptable) :
 - . Gestion et suivi des carrières des agents (avancements d'échelons, de grade, etc...), des CDD, des emplois aidés
 - . Elaboration des fiches de postes (pas de fiche de poste pour les agents de l'ex-CCPS et ajustement pour ceux de l'ex 4C au regard du nouvel organigramme qui va être défini à l'issue de l'étude du CDG 44)
 - . Préparation et suivi des recrutements (saisonniers, école de musique) : participation aux entretiens, publications offres et vacances d'emploi, rédaction des contrats, arrêtés,..., déclarations préalables.
 - . Gestion et suivi de la formation (mise en place du DIF, plans de formation,...),
 - . Gestion et suivi des arrêts de travail (remplacements, demandes de rembt auprès des assurances, CPAM, MNT, etc...), saisie des instances médicales, etc...
 - . Gestion et suivi du contrat de maintien de salaires (MNT), des demandes auprès du CNAS,
 - . Suivi des heures des agents (récupérations, ...),
 - . Suivi des congés (annuels, exceptionnels,...), mise en place d'un compte épargne temps,
 - . Mise en place, gestion et suivi des instances (convocations, préparation, suivi du Comité Technique et du CHSCT),
 - . Préparation et suivi des entretiens annuels en lien avec les différents responsables hiérarchiques
 - . Veille législative

○ **Autres charges de gestion courante** :

- Prise en charge des déficits de fonctionnement du budget annexe Enfance Jeunesse = 314 982,74€ + Sillé Plage = 994 342,09€, soit 1 309 324.83€ (art. 6521)
- SDIS CONLIE (Art. 6653) 154 298€
- Contributions aux différents organismes de regroupement (art. 65541) 106 000€ (Cf détail ci-dessous)

☞ **Adhésions – Cotisations 2017**

CONCOURS DIVERS (Cotisations,....)

Art. 6281 - Concours divers	2016			2017
	4C	CCPS	TOTAL	
ADCF	1 187,24 €		1 187,24 €	2 023,46 €
Assoc° Maires / AMF	852,96 €	590,06 €	1 443,02 €	1 225,68 €
CAUE	1 100,00 €	900,00 €	2 000,00 €	1 541,68 €

Mission Locale	12 312,30 €	8 550,30 €	20 862,60 €	21 198,10 €
Fédération Musicale de la Sarthe		209,45 €	209,45 €	208,72 €
Atlanbois		120,00 €	120,00 €	120,00 €
Initiative Sarthe		150,00 €	150,00 €	5 781,30 €
Adhésion InterMife		210,00 €	210,00 €	210,00 €
Cotisation Villes Internet		392,90 €	392,90 €	400,00 €
Sarthe Développement		500,00 €	500,00 €	500,00 €
Comité Régional du Tourisme				50,00 €
Santé au Travail				60,00 €
TOTAL	15 452,50 €	11 622,71 €	27 075,21 €	33 318,94 €

Art. 6288 - Autres Services extérieurs	2016			2017
	4C	CCPS	TOTAL	
SAFER Vigifoncier	1 646,40 €	1 080,00 €	2 726,40 €	3 060,00 €
TOTAL	1 646,40 €	1 080,00 €	2 726,40 €	3 060,00 €

CONTRIBUTIONS

Art. 6553 - Contingent Service Incendie	2016			2017
	4C	CCPS	TOTAL	
Contribution SDIS 72	152 212,00 €	- €	152 212,00 €	154 298,00 €
TOTAL	152 212,00 €	- €	152 212,00 €	154 298,00 €

Art. 65541 - Contribution aux organismes de regroupement	2016			2017
	4C	CCPS	TOTAL	
Pôle Métropolitain	3 411,00 €	- €	3 411,00 €	5 781,30 €
Pays Haute Sarthe	45 228,00 €	31 432,00 €	76 660,00 €	79 011,10 €
Syndicat Mixte Sarthois Aménagt Numérique	1 156,80 €	822,40 €	1 979,20 €	1 927,10 €
Syndicat Mixte PAID DE MARESCHE (2016/2017)		- €	- €	18 470,00 €
TOTAL	49 795,80 €	32 254,40 €	82 050,20 €	105 189,50 €

☞ Subventions de fonctionnement 2017

PREVISIONS SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Art. 6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOC° ET AUTRES PERS. DE DROIT PRIVE	2016			PROPOSITION 2017
	4C	CCPS	TOTAL	
CENTRE SOCIAL	272 599,92 €		272 599,92 €	237 922,00 €
SPRD	20 952,00 €		20 952,00 €	20 520,00 €
EPIC OFFICE DE TOURISME	5 000,00 €		5 000,00 €	158 100,00 €
JSCC	23 220,00 €		23 220,00 €	- €
JSCC Except.	14 500,00 €		14 500,00 €	- €
Collège	9 920,00 €		9 920,00 €	- €
Sarthe Développement	500,00 €		500,00 €	500,00 €
Aide 1ère installation Maison Méd.		15 000,00 €	15 000,00 €	
Maison Déptale des Ados		1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Divers			- €	31 958,00 €
TOTAL	346 691,92 €	16 000,00 €	362 691,92 €	450 000,00 €

. Attributions de compensation 2017 reversées aux communes :

- ☞ AC Provisoire 2017 = 888 029€ (CFE-IFER-TASCOM-Taxe Add FNB)
+ Compensation Part salaires (DGF Part compensation) + 473 000€
- Prélèvement TASCOM (DGF Part compensation) - 108 000€

RECETTES

- Remboursement des rémunérations des agents affectés aux budgets annexes = 1 041 600€
(Sillé-Plage 241 200€ + Gestion des déchets 365 000€ + Enf Jeunesse 427 300€ + SPANC 5 000€ + Prod Elect 3 100€)

- Impôts et Taxes

Mme Chantal VALLEE, DGS, expose aux membres le détail de la nouvelle fiscalité de la 4CPS suite au passage en Fiscalité Professionnelle Unique au 1^{er} janvier 2017 et à la notification de l'Etat 1259 par les services fiscaux :

2016		Fiscalité Additionnelle						Autres produits fiscaux					FNGIR				
	Régime fiscal	TH	TFPB	TFNB	CFE Cot° Fonc. Entreprises	FPZ Fiscal. Prof. De Zone	Fiscal. Prof. Eolienne	Allocat° compens	Taxe addit° FNB ...	IFER	CVAE	Dot° Comp RTP		Versé à l'Etat	Perçu de l'Etat		
CCPS	Fiscalité Additionnelle et CET de Zone	TAUX 2016						11 024,00 €	- €	79 910,00 €	78 542,00 €	53 692,00 €		- €	102 114 €		
		5,04%	3,60%	4,46%	3,12%	21,71%	/										
		BASES PREVISIONNELLES 2016															
		6 307 000 €	5 814 000 €	1 446 000 €	1 345 000 €	708 000 €	0										
		PRODUITS 2016 prévisionnels															
		317 873 €	209 304 €	64 492 €	41 964 €	153 707 €	0										
		787 339 €															
		787 339 €														223 168,00 €	
1 112 621 €																	
4C	Fiscalité Additionnelle et CET de Zone	TAUX 2016						36 971,00 €	- €	- €	31 886,00 €	- €		- 187 304 €	- €		
		5,74%	4,14%	9,92%	4,65%	19,79%	/										
		BASES PREVISIONNELLES 2016															
		9 341 000 €	6 245 000 €	1 656 000 €	1 070 000 €	75 500 €	0										
		PRODUITS 2016 prévisionnels															
		536 173 €	258 543 €	164 275 €	49 755 €	14 941 €	0										
		1 023 688 €															
		1 811 027 €														47 995 €	- €
905 241 €																	
TOTAL AVANT FUSION																2 017 862,25 €	

2017		Fiscalité Professionnelle Unique						Autres produits fiscaux					FNGIR			
	Régime fiscal	TH	TFPB	TFNB	CFE Cot° Fonc. Entreprises	FPZ Fiscal. Prof. De Zone	FPE Fiscal. Prof. Eolienne	allocations compensatrices	Taxe addit° FNB ...	IFER	CVAE	Dot° Comp RTP	TASCOM	Versé à l'Etat	Perçu de l'Etat	
4CPS	FPU	Taux Moyens Pondérés 2017						127 764,00 €	32 751,00 €	70 759,00 €	491 318,00 €	53 692,00 €	107 010,00 €	- 85 190 €	-	€
		5,16%	3,88%	7,38%	22,12%		/									
		BASES 2017 de la Cdc														
		15 994 000 €	12 258 000 €	3 113 000 €	3 136 000 €		0									
		Rappel Bases 2016														
		15 648 000€	12 059 000€	3 102 000€	3 198 500€											
		+2.2%	+ 1.65%	+0.35%	-2%											
		PRODUITS 2017 prévisionnels de la Cdc														
		825 290 €	475 610 €	229 739 €	693 683 €	0 €	0									
		2 224 323 €														
Reversement aux communes FPU					447 276 €			31 507 €	70 197 €	349 198 €		107 010 €				
		1 005 188 €														
		TOTAL APRES FUSION													2 187 619,40 €	

169 755.15€

○ **DGF 2017**

Mme Chantal VALLEE, DGS, détaille ensuite le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement 2017 notifiée qui permet de bénéficier d'un montant majoré de 195 451€ dans le cadre de la DGF bonifiée suite à la fusion à la condition d'exercer au minimum 6 compétences parmi 12 prévues par la Loi.

Mme VALLEE précise également que la 4CPS va percevoir en 2017, en lieu et place des communes la compensation part salaires et qu'elle reversera à l'Etat le prélèvement TASCOM auparavant défalqué de la DGF versée aux communes. Ces deux éléments seront pris en compte dans l'Attribution de Compensation que la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges) devra définir début septembre 2017 lorsque les montants définitifs des compensations seront connus.

	2016	2017			Bénéfice DGF Bonifiée
		4CPS	Reversement aux cnes (FPU)	TOTAL 2017	
Dotation d'Intercommunalité	240 909€	434 397€	/	434 397€	193 488€
Dotation de compensation	86 876€	453 839€	473 000€ (Compensation part salaires prévisionnelle) - 108 000€ (Prélève TASCOM sur cnes)	88 839€	1 963€
TOTAL	327 785€	888 236€		523 236€	195 451€

Mme Chantal VALLEE, DGS, donne ensuite lecture de la proposition de budget primitif 2017 du budget principal qui s'équilibre comme suit :

Au niveau de la section d'investissement = 13 417 292,92 €

Au niveau de la section de fonctionnement = 8 581 932,44 €

Soit un budget total 2017 de 21 999 225,36€

M. Joël METENIER souligne que le budget s'équilibre par la fiscalité au moyen du Taux Moyen Pondéré des EPCI défini à l'issue de la fusion (Cf point 2. De l'ordre du jour).

N°2017112DEL : VOTE DU BUDGET GENERAL 2017

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2017 du Budget Principal, DECIDE après délibération par 28 voix pour et 2 voix contre d'approuver le budget primitif 2017 du Budget « GENERAL » présenté qui s'équilibre comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS de FONCTIONNEMENT VOTES	8 581 932.44 €	5 598 729.00 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	002 RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE	/	2 983 203.44 €
	=	=	=
	TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT	8 581 932.44 €	8 581 932.44 €

SECTION d'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS d'INVESTISSEMENT VOTES	13 117 554.25 €	13 417 292.92 €
	+	+	+
REPORTS	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
	001 RESULTAT d'INVESTISSEMENT REPORTE	299 738.67 €	/
	=	=	=

	TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT	13 417 292,92 €	13 417 292,92 €
	TOTAL BUDGET	21 999 225,36 €	21 999 225,36 €

b) Affectation du résultat d'exploitation 2016

N°20171113DEL : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2016 DU BUDGET GENERAL

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu la présentation du résultat d'exploitation 2016 du Budget « GENERAL », DECIDE après délibération par 29 voix pour et 1 abstention d'affecter le résultat d'exploitation 2016 du Budget « GENERAL » présenté comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION de l'EXERCICE 2016			
	<i>4C</i>	<i>CCPS</i>	<i>TOTAL</i>
RESULTAT AU 31/12/16 Excédent Budget Général.....	1 668 502,37€	1 604 325,36€	3 272 827,73 €
+ Reprise Excédent Budget ZAT....		10 114,38€	10 114,38 €
Déficit.....	/	/	/
EXCEDENT AU 31/12/2016			3 282 942,11 €
- Exécution du virement à la section d'investissement*	/	/	299 738,67 €*
- Affectation complémentaire en réserves			
- Excédent reporté (report à nouveau)			2 983 203,44 €

*Déficit d'investissement cumulé 2016 = -391 127,29€

+ excédent investissement BA ZA Rte de Mézières à CONLIE = + 112 319,83€

+ déficit investissement ZA Sillé = -20 931,21€

RECAPITULATIF BUDGETS PRIMITIFS 2017

	2017	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL
1	Budget Général	13 417 292,92 €	8 581 932,44 €	21 999 225,36 €
2	Budget Annexe « Petite Enfance »	172 751,26 €	627 472,74 €	800 224,00 €
3	Budget annexe « Sillé Plage"	1 127 582,30 €	1 163 322,09 €	2 290 904,39 €
4	Budget Annexe « Gestion des Déchets »	393 345,00 €	1 976 790,03 €	2 370 135,03 €
5	Budget annexe « SPANC »	1 704,93 €	227 619,78 €	229 324,71 €
6	Production électricité	30 435,99 €	76 855,00 €	107 290,99 €
7	Budget annexe « Zone d'activités » VC n°7	251 276,93 €	251 851,84 €	503 128,77 €
8	Budget annexe « Zone d'activités 4C 3^{ème} tranche»	205 289,04 €	110 895,00 €	316 184,04 €
	TOTAL.....	15 599 678,37 €	13 016 738,92 €	28 616 417,29 €

2. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Suite à la création de la nouvelle Communauté de communes et au passage en FPU, l'état 1259 FPU vient d'être notifié par les services fiscaux :

Deux options :

1 – Taux Moyen Pondérés de 2016 des EPCI

TH 5.16%

FB 3.88%

FNB 7.38%

2 - Taux Moyens Pondérés de 2016 des communes

TH 23%

FB 19.37%

FNB 37.77%

Il est proposé de retenir les TMP 2016 des EPCI – Option 1 conformément à l'étude KPMG

Mme Chantal VALLEE, DGS, explique aux membres que compte-tenu du fait que la 4C et la CCPS aient délibéré pour un passage en FPU en 2016, il est possible d'appliquer un lissage des taux est possible pouvant aller jusqu'à 12 ans afin de limiter l'impact des changements de taux sur les contribuables suite à la fusion.

Mme Chantal VALLEE détaille le document remis aux membres proposant un lissage des taux de FNB et de CFE pour lesquels la différence entre les 2 exercices est la plus important.

M. Gérard GALPIN indique que les fondations de la communauté de communes doivent se faire et qu'un lissage sur 3 ans semble correct et qu'il ne faut pas qu'il y ait d'autre augmentation fiscale pendant ces 3 années.

M. Joël METENIER rappelle que sur le territoire de l'ex 4C l'engagement des élus en début de mandat était de conduire les projets sans augmentation des taux sur les 6 ans.

Il ajoute qu'il n'y a pas de « perdants ou de gagnants » dans les charges inscrites au budget ; Un nivellement de la fiscalité doit s'opérer pour obtenir une fiscalité identique et la période de 3 ans semble adaptée pour construire les fondations de la nouvelle collectivité. La 4C détenait la richesse fiscale au niveau des ménages et la CCPS détenait sa richesse fiscale auprès des entreprises (CFE).

M. Joël METENIER insiste sur le fait que les projets doivent désormais se traiter sur l'ensemble du nouveau territoire et que la définition du projet de territoire et la définition des compétences optionnelles et facultatives, pour lesquelles il va falloir se prononcer dès 2017, vont être des décisions importantes.

M. Jean-Luc VIAU fait remarquer que la fiscalité est supportable mais que le budget est néanmoins très élevé.

M. Joël METENIER rappelle que les sommes inscrites dans le budget ne se concrétiseront pas nécessairement si les plans de financements ne le permettent pas.

M. Dominique GENEST rappelle que la collectivité a 2 ans pour harmoniser ses compétences et que cela peut générer une augmentation budgétaire.

M. Joël METENIER indique qu'il y a un travail de fonds à effectuer pour toute prise de compétence afin de mesurer les conséquences financières.

M. Gérard GALPIN souhaite qu'une prospective financière soit réalisée par M. CHAIGNEAU. La MEEF va également rendre ses conclusions en juin. Par ailleurs l'étude du CDG 44 vise à voir si le personnel ne peut pas être réaffecté afin de ne pas augmenter les charges salariales.

M. Jean-Luc VIAU précise que de toute façon en ce qui concerne les charges salariales il y aura compensation du temps de délégation alloué pour le fonctionnement du comité technique et du CHSCT et que cela va alourdir la masse salariale.

M. Joël METENIER propose aux membres de lisser les taux de FNB et de CFE sur 3 ans afin d'atteindre en 2020, année de renouvellement du conseil communautaire, à des taux communautaires unifiés.

N°2017114DEL : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Considérant la fusion de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé au 1^{er} janvier 2017, et le passage en Fiscalité Professionnelle Unique,

Vu l'état de notification n° 1259 des taux d'impositions des taxes directes locales pour 2017,

Vu le budget primitif 2017 de la collectivité et le produit fiscal attendu,

Considérant la possibilité d'une intégration progressive des taux,

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

1. de fixer comme suit les taux d'impositions pour 2017 :

- | | |
|--|-------|
| - Taxe d'habitation | 5.16% |
| - Taxe Foncière s/ les propriétés Bâties | 3.88% |

- *Taxe Foncière s/ les propriétés Non Bâties* **7.38%**
- *Cotisation Foncière des Entreprises* **22.12%**

2. *d'appliquer une intégration fiscale progressive sur le taux de Taxe Foncière sur le Non Bâti et sur le taux de Cotisation Foncière des Entreprises de 4 ans, à savoir 2017 est l'année de départ de l'intégration et 2020 est l'année de fin de l'intégration, afin d'obtenir des taux réunis en 2020 selon les simulations présentées.*

3. ADMINISTRATION GENERALE

A. AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS EN 2016

M. Gérard GALPIN, 1^{er} vice-président, propose ensuite aux membres de délibérer sur la durée d'amortissement des biens acquis en 2016 au niveau de différents budgets :

a) Budget Général

N°2017115DEL : AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS EN 2016 BUDGET GENERAL

Vu le tableau des biens acquis en 201 au niveau du Budget Général et pour lesquels il faut procéder à un amortissement.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de procéder à l'amortissement des biens acquis en 2016 par le Budget Général selon le tableau ci-dessous :

N° inv	INTITULE	AN	DUREE	VALEUR ACHAT
244639	Logiciels Segilog	2016	3	2 872,80
244650	Licence Adobe	2016	3	1 015,57
244653	Materiel et licence fibre optique	2016	3	180,00
6321192	Raccordement fibre optique	2016	5	22 800,00
6321183	70 LICENCES ANTIVIRUS F-SECURE	2016	3	3 385,20
6321175	LOGICIELS SEGILOG 15/01/2016 A	2016	3	3 391,20
6321179	ANTIVIRUS 3 ANS POSTES CCPS +S	2016	3	876,74
6622-2132-2016	Travaux télécentre 2016	2016	30	13 743,65
244663	10 extincteurs Bat loc 2	2016	5	1 102,87
244643	MATÉRIEL INFORMATIQUE – SERVIC	2016	3	1 274,40
244644	MATÉRIEL INFORMATIQUE – SERVIC	2016	3	4 411,20
244645	Ordinateur portable AZUS	2016	3	1 034,40
244646	4 onduleurs APC 400	2016	3	374,40
244654	Materiel licence fibre optique	2016	3	1 803,60
244657	Ordinateur portable AZUS	2016	3	514,99
6321169	6 PC portables école primaire	2016	3	8 702,40
6321170	4 imprimantes Brother	2016	5	626,70
6321168	Serveur informatique Terra 5030	2016	5	8 266,80
6321173	Scan copieur Sharp	2016	5	3 216,00
6321174	Ordinateur Terra online one PC 2411	2016	3	1 226,40
6321181	Projecteur EPSOn école Sillé	2016	5	732,00
6321182	Vidéo projecteur école St Rémy	2016	5	1 121,16
6321184	14 tablettes école primaire St Rémy	2016	3	8 918,52
6321186	2 vidéo projecteurs	2016	5	1 512,00
6321190	Imprimante 3D pôle numérique	2016	3	1 748,03
6321191	37 BATTERIES POUR PC ECOLES PR	2016	3	1 711,20
244638	Armoire haute	2016	10	394,61 €

244661	2 armoires hautes à rideaux	2016	10	721,34 €
244662	1 caisson moblie	2016	10	222,54 €
6621178	Armoire	2016	10	364,32 €
6621193	Meuble espace convivialité	2016	10	502,80 €
244636	18 tatamis	2016	10	1 890,00
244641	Rayonnage atelier	2016	15	467,62
244640	Etabli atelier	2016	15	628,87
244655	Chariot ménage Pole Interco	2016	5	378,00
244656	Vestiaire	2016	10	174,00
6321171	Mini chaine école de musique	2016	5	399,95
6321185	1 tuba et 2 clarinettes	2016	10	4 520,00
6321187	Clavier arrangeur + petits instruments	2016	10	2 666,00
6321188	Tableau musique + pied	2016	5	313,99
6321194	Petit électroménager	2016	5	285,58

b) Budget Annexe « Petite Enfance »

N°2017116DEL : AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS EN 2016 BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE

Vu le tableau des biens acquis en 2016 au niveau du Budget Annexe « Enfance Jeunesse » et pour lesquels il faut procéder à un amortissement.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de procéder à l'amortissement des biens acquis en 2016 par le Budget Annexe Enfance Jeunesse selon le tableau ci-dessous :

N° Inv	INTITULE	AN	DUREE	VALEUR ACHAT
15	Antivirus Bitdefender Enfance	2016	2	199,30
14	Ordinateur TERA OPC Business	2016	3	1 062,00
13	Sèche Linge Electrolux 8Kg	2016	5	1 641,00

c) Budget Annexe « Gestion des déchets »

N°2017117DEL : AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS EN 2016 BUDGET ANNEXE « GESTION DES DECHETS »

Vu le tableau des biens acquis en 2016 au niveau du Budget Annexe « Gestion des déchets » et pour lesquels il faut procéder à un amortissement.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de procéder à l'amortissement des biens acquis en 2016 par le Budget Annexe « Gestion des Déchets » selon le tableau ci-dessous :

N° inv	INTITULE	AN	DUREE	VALEUR ACHAT
6481007-2016	Démolition terrassement	2016	5	4 131,00
6481060	Voirie signalisation	2016	10	8 326,80
280243	Travaux éclairage déchetterie	2016	10	11 916,00
280114-2016	Rectification virage	2016	15	4 220,40
280204	Déchets verts	2016	25	192 960,59
280238BIS	Extension système accès	2016	15	2 306,03
6481057	Garde corps plateforme	2016	10	4 645,63
6481059	Aménagement plateforme	2016	10	22 362,00
280236	Benne Vario Presse	2016	5	67 686,00
280237	Chassis mercedes	2016	5	124 200,00
280244	Gyrophare feux	2016	5	1 910,06
280239	23 containers multi mat	2016	10	49 128,00
280240	Transpalette	2016	5	261,00

280241	Badgeuse	2016	5	588,00
280242	Nettoyeur thermique	2016	10	2 016,00
280245	Taille haie	2016	5	588,47
280246	Taille haie	2016	5	559,00
280247	Extincteurs	2016	5	177,48
280248	Extincteurs	2016	5	100,55
280249	Extincteurs	2016	5	118,32
6481047	taille haie Sthill HS 82 R	2016	5	559,55
6481048	taille haie Sthill HS 82 R	2016	5	559,50
6481049	Tronçonneuse sthill	2016	5	365,75
6481050	Souffleur BR550 STHIL	2016	5	645,05
6481051	Débroussailleuse Sthill	2016	5	673,55
6481052	Benne télescopique grappin	2016	5	2 822,09
6481053	Benne télescopique grappin	2016	5	3 832,49
6481054	Module container DMS	2016	5	6 991,20
6481055	3 containers éco bois	2016	10	4 620,00
6481056	4 containers éco bois	2016	10	6 588,00
6481058	Lecteur de badge	2016	5	240,00
6481061	Tronçonneuse	2016	5	240,20
6481062	Installation centrale alarme	2016	5	2 293,20
6481063	Badges véhicules	2016	5	921,41
6481064	Fabrication de protections	2016	5	1 159,20
6481065	Taille haie + débroussailleuse	2016	5	1 612,00

d) Budget Annexe « Sillé Plage »

N°2017118DEL : AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS EN 2016 BUDGET ANNEXE SILLE PLAGE

Vu le tableau des biens acquis en 2016 au niveau du Budget Annexe « Sillé Plage » et pour lesquels il faut procéder à un amortissement.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de procéder à l'amortissement des biens acquis en 2016 par le Budget Annexe « Sillé Plage » selon le tableau ci-dessous :

N° INV	INTITULE DE LA FICHE	AN	DUREE	VALEUR ACHAT
461	Plantation parking Sillé plage	2016	15	4 347,60
459	AMENAGEMENT AIRE DE JEUX CAMPING DE LA FORET	2016	5	1 900,58
464	ACHAT 15 TABLES ET 50 FAUTEUILS DE JARDIN CAMPING	2016	10	1 891,67
465	ACHAT MOBILIER RANGEMENT BATIMENT ACCUEIL CAMPING	2016	10	424,71
467	MOBILIER CUISINE BATIMENT ACCUEIL CAMPING	2016	10	4 298,68
471	MOBILIER BATIMENT ACCUEIL CAMPING DE LA FORET	2016	10	6 627,07
474	ACHAT BAINS DE SOLEIL POUR MOBILHOMES CAMPING	2016	10	2 295,00
475	MOBILIER DE STOCKAGE CAMPING	2016	10	2 124,80
458	7 TELEVISEURS LG + 1 TELEVISEUR SAMSUNG CAMPING	2016	5	1 697,50
460	4 TELEVISEURS LG CAMPING DE LA FORET	2016	5	546,67
462	TABLE VITRO + LAVE VAISSELLE BATIMENT ACCUEIL CAMPING	2016	5	557,50
466	ACHAT TABLE PING PONG CAMPING	2016	5	413,31
468	2 TELEVISEURS HAID TELE LED CAMPING	2016	5	273,33
469	POUBELLE BAC ACIER PROTOTYPE SILLE PLAGE	2016	10	816,00
470	2 TELEVISEURS HAID TELE LED CAMPING	2016	5	273,33
476	SIGNALISATION CAMPING CREATION GRAPHIQUE	2016	10	629,40

F. MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR LE GARDIENNAGE DE L'AIRES DECHETS VERTS DE DEGRE

M. Dominique GENEST, vice-président en charge de l'environnement, informe les membres qu'un agent contractuel a été recruté temporairement sur l'aire de Déchets verts de Degré afin d'assurer le gardiennage dans l'attente d'organiser la mise à disposition de personnel communal (Degré et La Quinte) selon la répartition suivante pour la période du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018 :

			LUNDI (heures)	MERCREDI (heures)	VENDREDI (heures)	SAMEDI (heures)	Total
			La Quinte	La Quinte	Degré (2)	La Quinte (2) /Degré (2) / 4CPS	
ÉTÉ	26	semaines	2	2	2	4	10
HIVER	26	semaines	2	0	0	4	6

	MISE à DISPOSITION AGENTS COMMUNAUX				Total heures Communes	AGENT INTERCO 4CPS	Total heures 4CPS + communes	Heures d'ouvertures (hors temps de transport)
	LA QUINTE		DEGRE					
	La Quinte Agent 1	La Quinte Agent 2	Degré Agent 1	Degré Agent 2				
Eté	78,10	78,10	46,80	51,12	254,12	24,28	278,41	260
Hiver	52,10	52,10	20,80	25,12	150,12	24,28	174,41	156
Total	130,21	130,21	67,60	76,23	404,25	48,57	452,82	416,00
TOTAL	260,42		143,83		89%	11%		

La commission Administrative Paritaire du CdG a été saisie le 31 mars dernier et a émis un avis défavorable concernant un agent de La Quinte qui n'est que stagiaire.

Le fonctionnement étant modifié, il est proposé de prolonger le contrat de l'agent actuel jusqu'à début juillet et de revoir les modalités de gardiennage ultérieurement.

4. AFFAIRES & QUESTIONS DIVERSES

a) Tarifs 2017 camping de la Forêt à Sillé-le-Guillaume

M. Eric BADIN, DGA, informe les membres que les tarifs suivants ont été votés pour 2017 par la CCPS concernant le camping le 16 septembre 2016 :

(Période d'ouverture annuelle du 1^{er} vendredi d'avril au dernier dimanche d'octobre inclus.)

Tarifs emplacements nus

Tarifs par nuit en euros	Du 01/04 au 07/07 et du 26/08 au 30/10	Du 08/07 au 28/07	Du 29/07 au 18/08	Du 19/08 au 25/08
	Promo 7 = 6			
Forfait Nature (1)	14	15,50	17,50	16
Forfait Confort (16A) (2)	18	19,50	21,50	19,50
Forfait Randonneur (3)	9,50	11,50	13	11,50
FFCC * (première nuit)	11,00			
ACSI * (première nuit)	13,00			
Pers. suppl. 7 ans et +	3,70	4,50	4,50	4,50
Enfant suppl. 3-6 ans	2,50	3	3	3
Enfant suppl. - 3 ans	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Visiteur (gratuit moins de 12 ans)	3,50	3,50	3,50	3,50

Animal	2	3	3	3,00
Garage mort	4	4	5,50	4,00

(1) Forfait 2 pers. / 1 voiture / 1 tente, caravane ou camping-car.

(2) Forfait Nature avec électricité.

(3) Forfait par pers. à pied ou à vélo / 1 tente sans électricité.

(*) les tarifs réduits sont appliqués aux adhérents sur présentation de la carte FFCC ou ACSI)

Les tarifs comprennent l'eau chaude, l'accès aux sanitaires (24h/24h). Ces tarifs sont valables pour les toiles, les caravanes et camping-cars.

Des remises sur les locations de « longue durée » pourront être appliquées comme suit :

- emplacement nu : 8,30 € / jour à compter de la 3^{ème} semaine (toutes saisons)

« Promo 7 = 6 » signifie six nuits payées, la 7^{ème} offerte pour la période du 1^{er} avril au 07 juillet et du 26 août au 30 octobre.

Tarifs Spécial Couples :	1 semaine à 196€	Du 01/04 au 07/07 et du 26/08 au 30/10
	Modèle(s) de locatifs où la promo est applicable :	Roulotte confort

Tarifs Locatifs

Tarifs à la nuit							
	Du 01/04 au 28/04 du 08/05 au 23/05 du 05/06 au 15/06 du 10/09 au 21/09 du 25/09 au 30/10		Du 29/04 au 07/05 du 24/05 au 04/06 du 16/06 au 07/07 du 26/08 au 09/09 du 22/09 au 24/09		Du 08/07 au 04/08	Du 05/08 au 18/08	Du 19/08 au 25/08
	2 nuits minimum Jour d'arrivée libre				Location à la semaine (7 nuits) du samedi au samedi		
	forfait 1ère nuit	nuit supp.	forfait 1ère nuit	nuit supp.			
Mobil-home éco 23m ² (2ch - 2 pers.)	39	25	45	30	42	50	42
Mobil-home PMR éco 30m ² (2ch - 4 pers.)	42 €	28	48 €	33 €	45 €	53 €	45 €
Mobil-home confort+ 27m ² (2ch. - 4 pers.)	46	32	52	37	49	57	49
Mobil-home confort 32m ² (3ch. - 6 pers.)	52 €	38	58 €	43 €	55 €	63 €	55 €
Roulotte confort 24m ² (2ch - 4 pers.)	44	30	50	35	47	55	47
Roulotte confort + 24m ² (1ch. - 2 pers)	48 €	34	54 €	39 €	51 €	59 €	51 €

* Hors week-end de l'Ascension du 25 au 28 mai : 3 nuits minimum.

tarifs à la semaine							
	Du 01/04 au 28/04 du 08/05 au 23/05 du 05/06 au 15/06 du 10/09 au 21/09 du 25/09 au 30/10		Du 29/04 au 07/05 du 24/05 au 04/06 du 16/06 au 07/07 du 26/08 au 09/09 du 22/09 au 24/09		Du 08/07 au 04/08	Du 05/08 au 18/08	Du 19/08 au 25/08
	Jour d'arrivée libre				Location à la semaine (7 nuits) du samedi au samedi		
Mobil-home éco 23m ² (2ch - 2 pers.)	189	225	294	350	294		
Mobil-home PMR éco 30m ² (2ch - 4 pers.)	210 €	246 €	315 €	371 €	315 €		
Mobil-home confort+ 27m ² (2ch. - 4 pers.)	238	274	343	399	343		
Mobil-home confort 32m ² (3ch. - 6 pers.)	280 €	316 €	385 €	441 €	385 €		
Roulotte confort 24m ² (2ch - 4 pers.)	224	260	329	385	329		

Roulotte confort + 24m ² (1ch. - 2 pers)	252 €	288 €	357 €	413 €	357 €
---	-------	-------	-------	-------	-------

Tous les logements sont équipés de : réfrigérateur, table, gazinière, vaisselle, ustensiles de cuisine, literie (sauf draps), salon de jardin, téléviseur, four micro-ondes, mini-four - WC & douche.

CAS PARTICULIERS :

Lorsqu'un client fait une demande de réservation et que la taille choisie n'est plus disponible, possibilité de lui louer un mobil-home de taille supérieure au tarif initial.

Ex : demande de location d'un mobil-home pour 4 personnes ; tous les mobil-homes sont réservés : possibilité de fournir un mobil-home de 6 personnes pour le prix d'un mobil-home 4 personnes (pour 4 personnes au maximum).

Au moment de la prise de location du mobile home, le camping de la Forêt se verra remettre par le preneur une attestation d'assurance villégiature et responsabilité civile datée de moins de 8 jours et signée par le responsable de la compagnie d'assurance (ou de l'agence). Une copie de la carte d'identité ou du passeport valide sera également demandée.

Dans le cas où l'état des lieux effectué en fin de location par le camping de la Forêt, il est constaté des dégradations, vols ou toutes autres dégradations imputables au preneur, le camping de la Forêt se réserve le droit de réclamer au preneur l'intégralité des frais de remises en état du mobile home et de son mobilier. A défaut de paiement, par le preneur ou son assureur, des poursuites seront engagées contre le preneur par voie de titre de recette exécutoire transmis au Centre des Finances Publiques de CONLIE.

Forfait ménage pour la location d'un mobil-home ou d'une roulotte au camping de la Forêt : en cas de propreté insuffisante constatée lors de l'état des lieux de départ, ou à leur demande, un forfait ménage de 50 euros sera facturé aux occupants ayant loué un mobil home ou une roulotte au Camping de la Forêt.

TARIFS RÉSIDENTIELS :

Tarifs 2017 pour 110 nuitées de présence pendant la période d'ouverture (du 1^{er} vendredi d'avril au dernier dimanche d'octobre)

Garage mort en hiver (en dehors de la période d'ouverture) : Gratuit

Forfait de Base 110 nuitées pour une Caravane / 2 personnes :	
<i>Accès aux blocs sanitaires et 1 branchement électrique 10 A compris</i>	898 €
Forfait de Base 110 nuitées pour un Mobil-home / 4 personnes :	
<i>Avec eau, évacuation et 1 branchement électrique 10 A compris</i>	1 235 €
Supplément au Forfait de Base :	
<i>Personne supplémentaire de + 7 ans</i>	63 €
<i>Enfant de - 7ans</i>	34 €
<i>Chien ou chat (vacciné et tatoué)</i>	27 €

Tout autre supplément au forfait de base ou dépassement du nombre de nuitées sera facturé au tarif journalier camping.

Une remise de 50% est appliquée sur le montant de la redevance annuelle acquittée en cas de résiliation du contrat en cours d'année pour cause de décès.

AUTRES TARIFS :

<i>Services divers :</i>	
Douche de la Gamelle Trophy (remboursé de frais par la commune de Sillé le Guillaume)	1,00 €
Lave-linge	4,00 €
Sèche-linge	3,00 €
Gaz (bouteille)	32,00 €
Installation, déplacement, modification de branchements de matériel résidentiel	500,00 €
<i>Consommations (réservées aux campeurs) :</i>	
Petit déjeuner	6,00 €
Petit déjeuner (groupes)	5,00 €
Café-thé	1,50 €

M. BADIN précise que les tarifs de location des courts de tennis à Sillé Plage n'ont pas été votés par le conseil communautaire de la CCPS et qu'il convient que la 4CPS les fixe pour la saison qui a débuté début avril :

N°2017119DEL : TARIFS LOCATION DES COURTS DE TENNIS A SILLE PLAGE

*Considérant la fusion de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et de la communauté de communes du Pays de Sillé au 1^{er} janvier 2017,
Vu la location des courts de Tennis durant la saison estivale à Sillé Plage,*

Le conseil communautaire décide à l'unanimité après délibération de fixer comme suit les tarifs de location des courts de Tennis à Sillé Plage à compter du 1^{er} avril 2017 :

TENNIS : location d'un court	
1 heure	7,00 €
Forfait 4 heures	20,00 €
Forfait 10 heures	40,00 €
Comité d'entreprise INOVAC – Club de tennis de Sillé-le-Guillaume	
Du 1er avril au 30 juin et du 1er septembre au 31 octobre	REDEVANCE FIXE : 110,00 € versés par le Comité d'Entreprise ou le Club (permet l'accès des courts - sur justificatif - aux membres du Comité d'Entreprise ou du club. Invités et conjoints : 1,10 € par heure
Juillet et août	FORFAIT de 33,00 €, appliqué par tranches de 10 heures pour un court. Le Comité d'entreprise ou le Club en assureront le règlement.

b) Désignation de représentants à la mission locale

M. METENIER informe les membres que le conseil d'administration de la Mission Locale va se réunir prochainement et que les statuts vont être modifiés suite à la fusion des communautés de communes et donc à la modification de la représentativité. Il est proposé de désigner 2 membres titulaires et 2 membres suppléants par EPCI, contre 1 membre titulaire et 1 membre suppléant auparavant.

N°2017120DEL : DESIGNATION de REPRESENTANTS A LA MISSION LOCALE

Vu la délibération n° 2017060DEL du 6 février 2017 désignant 2 représentants de la 4CPS au sein du conseil d'administration de la Mission Locale,

Considérant la modification des statuts de la Mission Locale Sarthe Nord et qu'il convient de désigner deux nouveaux membres supplémentaires (1 titulaire, 1 suppléant) au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de désigner les membres suivants en qualité de représentants de la 4CPS au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale :

2 MEMBRES TITULAIRES - 2 MEMBRES SUPPLEANTS	
TITULAIRES :	M. Paul MELOT ROUEZ M. Michel BIDON TENNIE
SUPPLEANTS :	Mme Sonia MOINET LA CHAPELLE ST FRAY Mme Ginette SYBILLE CRISSE

M. METENIER informe les membres des prochaines réunions (qui seront confirmées par l'envoi d'une convocation) :

 **Conseils communautaires**

⇒ Mardi 2 mai 2017 à 20h00

 **Bureaux**

⇒ Lundi 24 avril 2017

 **Commissions/Groupes de travail**

⇒ Commission Sociale le mardi 25 avril 2017 à 18h30 à CONLIE

 **Divers**

⇒ Commission Locale d'Evaluation des Charges le Jeudi 27 avril 2017 à 18h30 à CONLIE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Joël METENIER lève la séance à 22h00.

Le procès-verbal a été affiché le 18 avril 2017 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Secrétaire de séance,
D. GENEST



Le Président,
J. METENIER

